





# Pour les modes de transports de voyageurs et de marchandises : **favoriser le rail plutôt que la route**



Il faut rétablir des conditions de concurrence équitables entre le rail et la route. La majorité des investissements doit donc se faire au profit du rail. Le chemin de fer doit constituer l'ossature de base du système des déplacements en raison de ses qualités propres (sécurité, confort, faible consommation d'espace et d'énergie, pollution réduite) et en raison de la hausse du prix du pétrole et de sa fin programmée d'ici au plus tard en 2050.

← **Une concurrence faussée**  
*Mettre en place un plan d'urgence pour développer le transport ferroviaire.*

Le département des Alpes-Maritimes est un milieu naturel fragile et les vallées, un lieu de concentrations humaines denses. Elles sont aussi particulièrement exposées aux flux internationaux de trafic. Le fret ferroviaire doit y être développé par la mise en œuvre du transport de conteneurs ou du ferroutage. Des mesures restrictives concernant le transport routier de marchandises doivent être adoptées. Le conseil d'administration départemental des Verts Alpes-Maritimes souhaite exprimer son refus des projets routiers proposés. Il se prononce pour une amélioration de l'existant tel que l'insonorisation du secteur demandé par les riverains des collines de Nice. Il rappelle que ce projet se joue sur vingt ans et, à ce titre, affirme son accord avec le principe de réserves d'emprises.

Le conseil d'administration départemental des Verts Alpes-Maritimes demande, en lieu et en place du contournement de Nice, la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour le rail dans les Alpes-Maritimes. Les moyens financiers du projet du contournement de Nice doivent être attribués à Réseau ferré de France (RFF), à la région PACA et à la SNCF suivant quatre axes :

> **redévelopper le transport de marchandises.** L'objectif doit être de gagner trois points de trafic sur la route chaque année

> **lancer un programme de recherche technologique** dans le domaine logistique intermodal. Il est très caractéristique que le coût du ferroviaire soit essentiellement lié aux temps passés aux chargements-déchargements plutôt qu'à la circulation des convois

> **mettre en place auprès des entreprises une politique volontariste d'accès au monde ferroviaire**, à l'instar de la politique du Conseil régional en faveur de l'accès au train pour les chômeurs

> **améliorer le service aux voyageurs.** Engagements sur les horaires et la régularité, cadencement, accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou à vélo, tarifs pour les faibles revenus, amélioration de l'information et valorisation des gares.

# modes de transports

« Pour une politique des transports respectueuse de la vie, de la santé humaine et de l'environnement »

## Les Verts Alpes-Maritimes



↑ **Le groupe de travail des Verts Alpes-Maritimes sur le contournement routier de Nice**

*De gauche à droite : Rabia Ghazouane, Marcel Maufront, Abdelali Kabbaj, Élodie Malaussena et Saloua Ghazouane*



← **Le secrétaire départemental des Verts**  
*Michel Cuoco*

